



Plus le temps passe, et moins le projet Cigéo fait illusion. Il faut le savoir et le faire savoir. Et on cesse de prendre pour argent comptant ce que raconte l'Andra à coup d'affirmations à source unique, de dépliants joliment colorés et d'expositions candides sur les bestioles dans la prairie. Faisons confiance à notre bon sens, écoutons d'autres sources d'informations et ne fermons plus les yeux.

Si le feu vert au lancement du chantier de construction de la mégapoubelle nucléaire est en cours d'instruction (DAC), le dossier présenté par l'Andra pêche par excès d'optimisme. Alarmant : l'agence reporte nombre d'incertitudes à résoudre à plus tard, quand le territoire sera tellement bouleversé qu'on ne pourra plus faire machine arrière. Que faire de ces déchets radioactifs les plus mortifères ? Le conte de fée, qui martèle l'idée que concentrer une masse phénoménale de radioactivité bien au chaud sous cinq villages, c'est faisable, en toute sécurité et sans problème a assez duré. Dire que c'est LA solution à un problème identifié depuis plus de quarante ans de production nucléaire d'électricité est une belle escroquerie, au service de la fuite en avant d'une industrie qui veut encore se relancer. Des voix s'élèvent, et pas des moindres, pour démonter la fable Cigéo.

Stoppez tout ? **L'Autorité environnementale (Ae) persiste et signe : le projet Cigéo a trop de trous dans la raquette**

L'autorité environnementale (Ae) a rendu un nouvel avis sur le projet Cigéo, le 27 juin 2024. Saisie par le préfet de la Meuse en avril dernier, c'est donc le second qu'elle rend. Le premier, effectué en 2021 dans le cadre de la demande d'utilité publique (DUP), avait fait grand bruit. Elle relevait des points obscurs, voire inquiétants, dans le dossier présenté par l'Andra. Ils ne sont pas éclaircis 3 ans plus tard, au stade du dossier de la DAC. Bref la copie est à revoir !

L'Ae a de sérieux doutes

Elle annonce la couleur en affirmant qu'« il est extrêmement difficile de concevoir des mesures efficaces pendant plusieurs dizaines de millénaires et à l'horizon temporel de la fermeture du site qui est lui-même éloigné (plus de 150 ans) ». Traduction : l'homme ne peut pas se projeter au delà d'un demi-siècle (?), alors que Cigéo nous embarque sur des millénaires, des périodes de temps qui dépassent l'entendement.

Selon l'Ae, l'assertion que Cigéo permet de ne pas faire reporter sur les générations futures le poids de la gestion des déchets n'est pas suffisamment étayée.

Ce que nous dénonçons depuis près de trente ans. En effet, nos successeurs se verraient imposer non seulement la poursuite d'un chantier hasardeux, mais aussi le soin d'assurer... son financement. Sans compter le fait que rien ne prouve que la radioactivité restera bien sagement au fond.

Un manque d'options

Selon l'Ae, le choix du stockage en profondeur par rapport à d'autres options est contestable. Elle évoque une option pas suffisamment étudiée tel l'entreposage des déchets sur les sites de production pendant que serait mis au point le stockage en forage en très grande profondeur, pouvant limiter, voire rendre impossible l'accessibilité aux colis dans le futur. En effet, le choix de l'enfouissement à 500 m à Bure a été imposé sans alternatives possibles. Elle demande aussi de présenter les choix d'implantation de la zone de stockage par rapport aux failles et de justifier les choix de localisation actuels. Tiens donc, le chapitre failles et sismicité, pointé par des experts indépendants dans les années 2000, n'est pas clos.

La population sera lourdement impactée, en a-t-elle été avertie ?

Impacts environnementaux (air, eau), incidences et risques sanitaires du chantier sont à mieux évaluer. Par exemple, pour le risque chimique (émissions de polluants dans l'atmosphère) elle n'y va pas par quatre chemins : « En l'absence de valeur consensuelle au niveau national, **le niveau de risque acceptable doit être mis en débat avec les habitants concernés. Ces derniers restent les seuls capables d'expliquer quel taux de mortalité supplémentaire ils acceptent au regard des bénéfices de la construction de Cigéo (...)** ».

L'analyse de l'Ae témoigne d'une lucidité remarquable. Elle met en balance un bénéfice-risque qui aurait dû être exposé dès l'arrivée du projet Cigéo sur le territoire. Ce chantier, uniquement présenté au territoire comme facteur de développement local et « chance à saisir » serait porteur d'incidences sur la santé, voire d'augmentation de la mortalité. C'est dit. Côté transports des déchets, l'Andra évalue la dose susceptible d'être reçue par

des personnes situées à 2 m de tous les trains (estimée à quelques dizaines de microsieverts (μSv) par an). Sans remettre en cause ce calcul, l'Ae estime qu'une évaluation quantitative des doses reçues au domicile des riverain.es de la ligne ferroviaire serait utile ! Que risquent au juste ces habitant.es ? Pourquoi ne les a-t-on encore jamais correctement informés des méfaits évidents de ce trafic qui durera plus d'un siècle et demi ?

Début 2021, l'Autorité environnementale recommandait « de limiter la démographie autour de Bure. En cause, **le risque d'exposition à la radioactivité de la population à court et à long terme.** » Elle réitère sa demande : comment sera perpétuée la mémoire du site ? Elle a de gros doutes sur le sujet. Quelle surveillance à long terme ? Quels sont les moyens envisagés pour prévenir les risques d'intrusion par forage dans le stockage après fermeture ? Comment maximiser la mémoire du centre de stockage et minimiser les risques de contact des générations futures avec les colis de déchets ? Pourquoi l'ASN limite-t-elle l'obligation de mémoire à 500 ans ? Cigéo et ses vastes zones d'ombre...

Un chantier 24h/24, bruyant, polluant et risqué pendant au moins 150 ans

À ce jour, pas de déchets radioactifs en Meuse-Haute-Marne, juste le laboratoire de l'Andra installé à Bure en 1999. La demande d'autorisation de création (DAC) de Cigéo, déposée en 2023, est en cours d'instruction. Quel gouvernement sera en place (2026-27-28) pour donner ou non le feu vert ? Si la phase pilote industrielle démarre, le bouleversement du territoire serait phénoménal. Mal informé.es, les riverain.es n'auraient plus qu'à subir ?

Une fois encore, l'Andra raconte ce qu'elle a envie de raconter. En charge d'un projet industriel hors-norme et confrontée à un inconnu inédit, l'agence a tendance à rassurer, à minimiser et à différer les questions insolubles. Elle conclut un peu trop souvent sur des impacts environnementaux et sanitaires pile en dessous ou au niveau des normes réglementaires en vigueur, donc « supportables » pour la population. Et on a du mal à y croire. En attendant, voici quelques chiffres relevés ici et là qui peuvent donner une idée de l'ampleur du projet. Côté coûts, impossible de trouver des données crédibles, elles n'existent pas. La phase pilote pourrait engloutir les réserves actuelles (6 à 7 milliards d'euros) et après, à charge pour nos descendants de trouver de quoi poursuivre. Est-ce une attitude bien responsable ? D'autant qu'un renouvellement annoncé du parc électronucléaire remettrait une pièce dans la machine.

EMPRISE

783 hectares au moins

En surface, de gigantesques complexes : zone descendrière, zone puits, installation terminale embranchée, liaisons intersites + routes, poste transformation électrique, ligne ferroviaire, adduction d'eau, ...

VERSES

Des « terrils » partout

11 millions m³ de matières extraites du sous-sol (argile, roches, etc.) susceptibles de contaminer les sols en surface (polluants chimiques) et répandues sur 147 hectares (collines de 20 m de haut aux abords des villages de proximité). De quoi modifier profondément et durablement le paysage, bien que l'Andra affirme dans son dossier DAC que « le projet global Cigéo a une incidence résiduelle faible sur la topographie ». Sérieux ?.

ÉNERGIE

Un chantier énergivore en électricité

Sur 2031-2036, besoins estimés : 724 mégawatts heure en moyenne par jour (soit l'équivalent de la consommation moyenne d'environ 56 000 foyers français de trois personnes sur une journée). Sur 2102-2146, besoins estimés : 822 mégawatts heure en moyenne par jour (soit l'équivalent de la consommation moyenne de plus de 63 000 foyers français de trois personnes sur une journée). Avec de l'électricité nucléaire productrice de déchets ingérables, pendant 1 siècle et demi ? Comment les générations à venir pourront-elles assurer la continuité des besoins énergétiques de Cigéo, n'auront-elles pas mieux à faire ? Quelle stabilité sociétale sur les siècles à venir ?

AIR

On respirerait quoi au juste ?

« Compte-tenu de son ampleur et de sa durée, le projet global Cigéo est susceptible d'avoir une incidence notable sur la qualité de l'air ». C'est ce qu'annonce l'Andra dans son dossier DAC*.

Défrichage des forêts, terrassement, excavations, creusement des galeries, circulation continue des engins de chantier et camions, centrales à béton et enrobage, tirs d'explosifs, produiront des poussières et substances volatiles (CO, NOx, COV, PM10, PM2.5, SOx, benzène,...). L'Andra propose des mesures pour réduire et limiter l'impact. Elle annonce : « les concentrations en poussières et en benzène peuvent dépasser localement l'objectif de qualité en limite du centre de stockage dans des zones agricoles non habitées, tout en respectant la valeur limite » et « les émissions de substances conventionnelles du projet global Cigéo ont une incidence résiduelle faible sur la qualité de l'air ». Faible ne veut pas dire zéro impact. Quid de l'accumulation des polluants sur au moins 150 ans ? De quoi ne pas être du tout rassuré.

Et la radioactivité ?

Bâtiments de conditionnement des colis ou puits de ventilation des galeries émettront du Tritium, du Carbone 14, du Krypton et autres joyeusetés ? Ouf, l'Andra est sûre d'elle : « Les émissions radioactives du projet global Cigéo ont une incidence résiduelle très faible sur la qualité de l'air ». Encore une fois, que signifie l'appréciation « faible ». Quels sont les effets des « faibles » doses de radiations ionisantes (classées cancérigènes pour l'homme - CIRC) relâchées chaque jour dans l'environnement ? À savoir que la dose de radioactivité dite acceptable par l'organisme humain est une norme régie au niveau international. Chaque pays peut l'adapter selon ses besoins. Ainsi à Fukushima (Japon), elle a été multipliée par 20 ! De quoi faire réfléchir à ce que ferait la France en cas d'accident majeur... dans Cigéo ?.

* DAC, pièce 6, volume IV

Biodiversité

C'est pas le moment de détruire de vastes surfaces (et le vivant)

587 ha : Artificialisation de sols
231 ha : Surface de déboisement
415 ha : Suppression de champs
Les mesures compensatoires annoncées par l'Andra sont dérisoires. On sait aujourd'hui que rien ne peut « réparer » ailleurs les atteintes au vivant ici. Bannir ces pratiques censées donner bonne conscience aux industriels (et aux consommateurs), ça urge ! Il en va de l'avenir de la vie sur notre Terre.

BESOINS* ET CONSOMMATION

Gros pari sur l'avenir

- Béton : 6 millions m³
 - Ciment : 2,25 millions tonnes
 - Sable : 3,4 millions tonnes
 - Gravier : 4,4 millions tonnes
 - Acier : 200 000 tonnes
- Prévoir en 2023 la disponibilité et le coût des matériaux nécessaires jusqu'en 2160 est juste une projection hasardeuse.
- Eau : combien de millions de m³ ce chantier et ce stockage hors-normes vont-ils engloutir ? Quel serait l'impact sur la ressource locale ? Et que dire de l'alarmante raréfaction de l'eau qui se profile pour dans un futur proche.
- * Chiffres clés estimés par l'Andra, alors que son projet Cigéo est annoncé flexible et évolutif.

BRUIT

Dormez tranquilles braves gens serine l'Andra : « Les incidences résiduelles acoustiques sur la santé humaine du projet global Cigéo en phase d'aménagements préalables sont faibles. » Attention, il ne s'agit pas de construire la salle des fêtes du village mais un gigantesque complexe en surface et au fond. Le ballet de camions et d'engins incessants de ce chantier qui s'annonce comme le plus colossal du siècle n'est pas anodin. L'Ae souligne les lacunes du dossier DAC en matière de caractérisation et de modélisation des bruits résiduels des forages. L'Andra aura beau réduire, minimiser et compenser, ça risque de coûter cher en bouchons d'oreilles et en nuits blanches.

CLIMAT

« Réussir un chantier et une exploitation d'installations aussi complexes que celles de Cigéo pendant 150 ans, soumis à des bouleversements climatiques qui vont s'amplifier d'année en année, même à partir des prochaines décennies, paraît inenvisageable et tout au moins extrêmement risqué. »

(Bernard Laponche, 04/06/2024, physicien nucléaire, Global Chance)

Co-activité

inédite et dangereuse

Il faudrait creuser et bétonner « en même temps » 270 km de galeries souterraines soit un métro parisien et demi. Particularité du chantier Cigéo : la construction et le remplissage simultané des alvéoles avec les colis de déchets très très radioactifs. Pas cool, non ? Pour rappel, l'effondrement lors du creusement d'une galerie du "labo" en 2016 qui a coûté la vie à un ouvrier est toujours sans explication sérieuse.

ATTENTION, QUI DIT NOUVEAU NUCLÉAIRE DIT MULTIPLICATION DES DÉCHETS. CIGÉO POURRAIT DOUBLER DE SURFACE. EN 2022 L'UTILITÉ PUBLIQUE A FAIT PASSER EN DOUCE L'EMPRISE DU STOCKAGE DE 15 KM² À 29 KM² !

CIGÉO NÉCESSITERAIT « L'ÉQUIVALENT BÉTON DES FONDATIONS DE 18 000 ÉOLIENNES TERRESTRES DE 3,6 MW ! »
Source : acyleole.fr



Sûreté et nucléaire, une drôle d'affaire de famille

Grosse surprise en mai 2024. Pierre-Marie Abadie, directeur général de l'ANDRA, est pressenti pour prendre (d'abord) la tête de l'actuelle Autorité de sûreté nucléaire, finaliser la désastreuse fusion ASN/IRSN, puis en prendre la direction. Un choix de casting surprenant, genre conflit d'intérêt. Mais dans le cercle fermé du nucléaire, les règles sont « spéciales ». La sûreté serait bien gardée, dans quel sens ?

Le chef de l'Etat a annoncé vouloir relancer la filière nucléaire sans débat sociétal de fond, sans projection sur un avenir énergétique différent, sans écouter aucune mise en garde sur les difficultés techniques et économiques.

La fusion des deux entités chargées d'assurer la surveillance et la sûreté des activités nucléaires (Autorité de Sûreté Nucléaire et Institut de Radio-protection et de Sûreté Nucléaire) a été actée dans les mêmes conditions, bien que le projet ait soulevé de multiples oppositions tant chez les techniciens.es de l'IRSN que chez citoyen.nes ou parlementaires, bien au-delà des clivages politiques habituels. Pour rappel, il n'est passé à l'Assemblée qu'à une voix près (260 contre 259). Et qui est invité à prendre la tête de cette nouvelle entité ? Le patron de l'Andra.

Comme un parfum de conflit d'intérêt

Où est la neutralité attendue dans ce type de nomination ? La tactique est grossière. Le projet Cigéo, dont le dossier de demande de création déposé par une Andra curieusement optimiste dans toutes ses conclusions d'étude, pourrait bien se voir avantagé. En effet, sans poubelle atomique souterraine pour 99,6% de la radioactivité produite, impossible de

poursuivre sur la route de l'atome, et ce de l'aveu même de Bernard Doroszczuk, l'actuel président de l'ASN auditionné devant l'OPECST début 2024 : « Il n'est pas concevable d'avoir un programme nucléaire ambitieux sans avoir en parallèle traité le sujet du déchet et sans avoir une perspective réelle de stockage de tous les types de déchets ».

Cigéo, une fuite en avant sur fond de pression politique

Le mot « évacuation » géologique n'a jamais été aussi juste : cachez bien profond ces déchets qui fragilisent tout l'édifice et au plus vite, au nom d'intérêts politico-économiques immédiats. Les tares technologiques bien réelles de Cigéo seront-elles aussi expédiées aux oubliettes ?

On pourrait en rire si l'affaire n'était aussi grave : il en va de la garantie de la sûreté de dizaines de générations à venir (tant environnementale que financière). Et aussi de notre responsabilité collective, alors que nous sommes pris au piège de gouvernements qui refusent de changer de cap. Affaire à suivre, dans le contexte politique inédit de ce début d'été.



L'ANDRA se fiche (encore) de nous

L'Andra ne faillit pas à sa réputation de farceuse côté « com. ». Son exposition 2024, intitulée « DESSUS /DESSOUS » présente le parcours des colis de déchets radioactifs, de leur production jusqu'à leur mise en stockage dans Cigéo. Elle annonce une « très belle exposition, colorée, à la portée de tous les publics ».

Design improbable : jeux de « legos » et couleurs layette, franchement on aurait presque envie de descendre au fond du trou dans les petits trains en briques. Sauf qu'à force de bourrer le crâne des collégiens et lycéens de romance pastellisée, on passe à côté de l'essentiel. Cigéo, s'il se réalise, sera aux antipodes du monde idéal raconté à grands renforts de belles histoires qui ne parlent jamais radioactivité et risques XXL. À quand la (sombre) vérité ?

Côté Nature, l'Andra nous ravit avec un parcours nature bucolique « ÇA FOURMILLE DANS LA PRAIRIE », à l'écothèque. Au gré de leur déambulation, les visiteurs découvrent « des grenouilles vertes et des tritons dans une mare, des insectes cachés dans la prairie, les haies ou dans un tas de bois, divers arbres et arbustes comme des noisetiers, des abris pour la faune »...

L'an passé, on suivait le vol des abeilles. No comment.

Après le labo de recherche, la phase pilote qui ne doit tromper personne

La phase industrielle pilote (Phipil) a été créée en 2014. L'Andra propose qu'elle commence après la délivrance du décret d'autorisation de création du projet Cigéo. Le premier temps, d'une durée estimée de 10 à 15 ans, serait dédié à la construction initiale des ouvrages et aux essais avec des maquettes de colis de déchets.

Problème, le petit nombre de colis prévus pour ces expériences n'est pas représentatif de l'ensemble des déchets destinés à Cigéo. Un seul type de déchets Moyenne activité à vie longue (MA-VL) serait étudié. Pour les déchets Haute activité (HA), ce ne sont que quelques déchets de faible activité (HAO) et de faible énergie thermique qui seraient testés.

Un « test » limité

En ce qui concerne les déchets HA, il n'est prévu de les charger qu'à l'horizon 2080. L'autorisation de mise en service à l'issue de la DAC ne portera guère que sur la Phipil et non sur l'ensemble du projet.

Enfin, l'Andra demande que, à la fin de la Phipil dont la date serait décidée par elle-même, les déchets HA soient récupérés en surface mais, par contre, les déchets MA-VL seraient maintenus au fond en tant que début du stockage. Pendant que seraient étudiés les résultats de cette phase, il n'y aurait pas d'arrêt de chargement des alvéoles. L'Andra demande que la construction des installations souterraines et le chargement des colis MA-VL soient poursuivis sans attendre la décision du Parlement de poursuivre ou non le déroulement du

projet, à la suite de l'instruction des enseignements de la Phipil. C'est d'autant plus inattendu et inadmissible que la décision du Parlement et l'arrêt du processus sont inscrites dans les textes.

Nouveau fait accompli ?

Conclusion, le démarrage par la phase pilote est un feu vert déguisé au projet Cigéo, sous couvert d'essai et de « prudence ». Pas de quoi rire quand on sait que l'ensemble des gigantesques infrastructures de surface et quelques galeries souterraines seraient construites, que le territoire serait totalement bouleversé et qu'il n'y a pas eu d'alternatives étudiées. Quel gouvernement, au pied du mur, dira « stop, on arrête tout » ?

Céder du terrain ? Non !

« Les constructeurs en herbe de la plus grande poubelle nucléaire jamais imaginée et que la France veut implanter en Meuse et en Haute-Marne augmentent la pression et veulent exproprier 550 parcelles ! Parmi celles-ci se trouve une partie importante des 3,4 hectares actuellement cultivés par notre collectif de maraîchage – un bon tiers de nos surfaces. En tout, plus de 300 propriétaires ont reçu des notifications annonçant ce nouveau forçage de l'Andra. Face à cette menace existentielle de notre activité de maraîchage écologique, nous tenons à prendre position, pour contribuer au débat public depuis la base, parmi toutes les personnes opposées à la dévastation de la région.

(...) Des procédures de remembrement, des échanges « amiables » de parcelles, des pressions diverses, l'organisation de la discordance entre les habitant.e.s et l'acquisition de centaines d'hectares témoignent de la volonté des porteurs du projet CIGEO, d'avancer dans leurs travaux, bien avant qu'une autorisation de création (DAC) soit actée.(...) Mais l'opposition s'organise, et certaines communes, comme celle de Mandres-en-Barrois, ont renouvelé leur critique du cheval de Troie « Laboratoire », en refusant unanimement de céder leurs terrains en surface comme en « tréfonds ». De nombreuses exploitations, associations riveraines et collectifs ont annoncé ne pas vouloir céder aux pressions et se défendre contre l'avancée en force de l'ANDRA.(...)

Avec cette enquête préalable à la déclaration de cessibilité des parcelles nécessaires pour réaliser la première tranche du centre de stockage CIGEO, l'ANDRA annonce la couleur : en cas de collaboration, une compensation est envisageable. Celles et ceux qui ne se laissent pas acheter maintenant seront tout simplement exproprié.es puis expulsé.es de leurs terres. (...) Nous défendons le vivant en face de leurs désirs de bétonisation et de destruction massive – avec vous.»

Extraits Communiqué du collectif « Les Semeuses », mai 2024 - lessemeuses.noblogs.org

Nouveau député... en Meuse



Pas besoin de vivre en Meuse pour en être élu député sous l'étiquette RN. Il suffisait d'être un spécialiste de l'atome, un ingénieur nucléaire. Qui semble vouer une véritable adoration à la filière nucléaire (et à Cigéo ?). Un adepte de Jancovici et de raccourcis fumeux ? Il aurait affirmé qu'« on prendrait plus de risques en mangeant une banane, (les bananes sont légèrement radioactives car contenant du potassium), que les Japonais s'ils se baignaient, pêchaient et consommaient les poissons attrapés au large de la centrale de Fukushima* ». (* Reporterre, 04/07/2024)

Répression

L'affaire fleuve des « 7 malfaiteurs de Bure » n'est pas finie car 6 personnes restent suspendues à la décision de la Cour de Cassation. Rappelons que les faits reprochés ont fondu comme neige au soleil, seul reste la participation à une manifestation non autorisée. La tentative de « criminalisation » de la lutte contre Cigéo - et pour la planète - a échoué. Le procès va-t-il devoir se rejouer ? Réponse le 12 septembre 2024 ! En attendant, le juridique coûte cher (procès, recours DUP, DAC, etc.), aussi vos dons sont bienvenus !

Toutes infos > cacendr.noblogs.org

Cigéo, éternelles questions et risque XXL !

Depuis les années 2000, nous avons toujours les mêmes inquiétudes, nous posons les mêmes questions et nous n'avons pas de réponses. **IL FAUT STOPPER CE PROJET AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**



De l'atome dans nos campagnes ? Mais non !

Une cocotte-minute sous les pieds ?

Si ça flambe ou si ça explose, on ferait quoi ? Grosse question et toujours pas de réponse crédible : l'Andra remet tout à plus tard, quand elle aura le feu vert pour Cigéo.

Certains colis de déchets émettent une production continue d'hydrogène, nécessitant une ventilation permanente. En cas de dépassement de plus de 4% d'hydrogène dans tout espace qui ne serait pas correctement ventilé (alvéole, galerie, hotte), le risque d'explosion est réel. Qui peut garantir l'absence d'une panne de ventilation pendant plus de 150 ans ? Et après ?

De fortes incertitudes demeurent sur le comportement des colis de déchets MAVL bitumés, potentiellement inflammables (1/4 des déchets destinés à Cigéo), pouvant provoquer un incendie souterrain qui serait ingérable en milieu confiné profond et qui obligerait à arrêter la ventilation. La DAC évoque deux pistes soit le renforcement des fûts et des alvéoles, soit le stockage de ces déchets après traitement des fûts. Le problème est donc reporté, mais il existe toujours. Ces sujets majeurs sont identifiés depuis des années. Et ce n'est pas la « phase pilote » qui va résoudre quoi que ce soit.

PERTE DE MÉMOIRE & FORAGES !

Cigéo concentrerait à 500 m sous terre un effroyable potentiel : plus de **99,6%** de la radioactivité résultant des activités nucléaires. On le sait déjà, malgré le flou qu'entretient l'Andra, l'homme ne pourra jamais transmettre la mémoire du site au futur.

Le fait que l'Andra ait volontairement escamoté la présence d'un important potentiel géothermique sous Bure est un facteur aggravant du problème. Si nos arrière-arrière petits-enfants, à la recherche de chaleur et d'eau chaude vont farfouiller dedans, il se passe quoi ? La conclusion exposée dans son dossier DAC est juste... sidérante. Percer un jour les galeries bourrées de colis de déchets radioactifs ne serait plus un problème : les scénarios de forage étudiés aboutissent à une exposition inférieure à la valeur référence (et « magique ») de 0,25 mSv/an. Le dossier ne fournit pourtant aucune donnée quantitative des niveaux de doses résultant de tous ces scénarios, ni des quelques scénarios qui conduisent à un dépassement, ce que déplore l'Ae dans son avis de juin 2024.

TRANSPORTS

Cigéo pourrait nécessiter un à deux convois d'une dizaine de colis de déchets radioactifs par semaine pendant un siècle et demi. Ce trafic inédit constituerait une sérieuse menace car il exposerait journellement la population française à la radioactivité, malgré la prétendue étanchéité des emballages, sans compter les risques d'accident, de chute, de collision... Les déchets voyageraient sur les mêmes voies qu'empruntent les usagers et passeraient dans les mêmes gares, invraisemblable ! À quand une véritable info ?

COUP DE CHAUD

Forte chaleur dégagée par certains déchets (Haute Activité), corrosion chimique des colis, intrusions d'eau, déformation des galeries et des alvéoles à long terme, séismes, comment le prétendu « coffre-fort géologique » de l'Andra résisterait-il ?

ARGILE DE BURE

Erreur de casting ? La couche géologique du Callovo-Oxfordien n'est pas faite d'argile homogène mais plutôt de calcaire marneux, plus perméable et plus fissuré. L'eau pourrait s'écouler et poser des problèmes graves dans le stockage. Sera-t-elle le cauchemar de Cigéo et le principal vecteur de dispersion des éléments radioactifs ? De quoi remettre le choix du sous-sol de Bure en question, avant d'engager l'avenir sur plusieurs millénaires. Qui s'y colle ?

ALERTE sur l'EAU

Le chantier Cigéo nécessiterait d'énormes quantités d'eau sur un siècle et demi, au détriment de la disponibilité de la ressource locale et de sa distribution.

De plus, des volumes massifs d'eau (potentiellement contaminée) pompés et remontés des galeries souterraines seraient stockés dans des bassins puis rejetés dans les cours d'eau locaux tels Orge, Bureau, Ormançon, Saulx, Ornain, lesquels alimentent la Marne... En cas d'accident grave, la Marne transporterait la pollution jusqu'à la Seine.

Comment peut-on raisonnablement anticiper les impacts à long terme sur la ressource en eau et les rivières au regard de l'ampleur, de la complexité et de la longévité d'un tel projet industriel ? Si nos descendants manquent d'eau pour finir de construire Cigéo, que se passe-t-il ?

De l'air !

Selon l'Andra, des émanations de gaz chimiques et radioactifs seraient ventilées des galeries avant d'être dispersées et diluées dans l'air. Qu'allons-nous respirer ?

Réversibilité, mon œil

La réversibilité est un gros leurre. L'Andra ne prévoit la récupération des colis de déchets stockés que pendant la phase de remplissage, sans en faire pour autant la démonstration. Après fermeture des galeries, aucun retour en arrière n'est possible et n'est budgétisé. L'autorisation de Cigéo impliquerait l'abandon définitif de ces colis hautement dangereux, quels qu'en soient les risques à l'avenir. Un terrible saut dans l'inconnu !

Fichus Atomes

Impossible de garantir que la radioactivité restera sagement sous terre pendant des millénaires. Elle s'échappera un jour suite à la corrosion des colis, via les fractures de la roche, l'eau, un séisme. C'est d'ailleurs le but poursuivi et annoncé : la retenir le plus longtemps possible avant qu'elle ne remonte à la surface, pas la neutraliser.

1987	1991	1994	1999	2000	2005	2006	2008	2009	2013	2015	2016	2018	2022	2023	2027 ?	2025/30 ?
Début des tentatives pour enfouir	Moratoire & Loi Bataille 31/12/1991	Nouvelles recherches sur 4 sites	Décret "Labo" à BURE (argile)	Nouvelles recherches sur 15 sites "Labo"(granit)	Débat public sur la gestion des déchets nucléaires	Nouvelle Loi qui entérine le stockage souterrain sur le seul site de Bure	Echec des recherches de nouveaux sites d'enfouissement des déchets FAVL suite à mobilisations	Débat public sur Cigéo boycotté par les opposants	Début de travaux "préparatoires" avant toute autorisation !	Loi Réversibilité	Début de l'occupation du Bois Lejuc par les opposants	Expulsion du Bois Lejuc et forte répression	Décrets DUP (Déclaration d'utilité publique) et OIN (Opération d'intérêt national)	Dépôt de la DAC (demande autorisation de création) > 3 à 5 ans d'instruction	Avis de l'ASN Décret d'autorisation de la construction ?	Phase pilote ? Arrivée des premiers déchets nucléaires ? L'avenir le dira